

Charte intérieure

Logis de La Touche

Le gîte de La Touche est une propriété de famille, louée pour des rassemblements familiaux ou amicaux. Ce n'est en aucun cas une salle des fêtes. Tout usage festif excessif est strictement interdit. Merci de ne pas dépasser le nombre de personnes mentionné sur le contrat.

- **Nombre de convives** : Vous nous avez indiqué un certain nombre de personnes présentes (adultes, enfants et bébés). Nous avons accepté votre demande par rapport à ces informations. **Il est impératif de respecter ce nombre**. Si ce nombre venait à changer, merci de nous en informer.

Compte tenu des récentes directives gouvernementales, nous avons l'interdiction d'accueillir plus de 29 personnes (bébés compris), voire 42 personnes avec l'ajout des 4 studios de l'Ancienne Mairie, ou voire 35 personnes de juin à septembre avec l'ajout de 2 tentes sahariennes (en option). Nous ne pouvons pas faire d'exception.

- **Heure d'arrivée weekend/semaine** : Entre 18 et 20H maximum le vendredi, à convenir par téléphone 48h à l'avance. L'heure de départ le dimanche : 17h, sauf exception. Pour une location d'une semaine, arrivée à 16h et départ à 10h.

- Merci de nous signaler tout problème lié au fonctionnement du gîte durant les 24 premières heures après votre arrivée.

- **Musique** : en extérieur, possibilité de diffuser de la musique d'ambiance avant 22 heures. Exclusivement en intérieur après 22 heures, portes fermées, niveau de basses faible. Le bruit porte très vite dans la campagne.

- **Fêtes** : pas de fêtes dans le living de la Touche. Exclusivement dans la Grange. Pompe à bière exclusivement dans la Grange (pas dans le living).

- **Ménage final** : Le ménage est à effectuer par vos soins. Si vous prenez l'option ménage, merci de ranger-remettre à leur place les meubles intérieurs et extérieurs. Cuisine : vaisselle propre rangée, frigo, four, micro-ondes corrects, poubelles évacuées.

• **Draps / literie** : Merci de prévoir vos draps et taies si vous ne prenez pas l'option linge de lit. En cas de salissures dues au couchage à même les alaises ou couvertures, un forfait pressing sera compté.

Si vous les avez déplacés, merci de remettre les lits à leur place, avant votre départ.

• **La Grange** : Elle dispose de tables blanches rectangulaires et chaises blanches en plastique. En cas de casse ou détérioration, la table sera facturée 69€ TTC et la chaise, 25€ TTC.

• **Piscine** : La piscine est couverte par une véranda, en dehors de la saison estivale. Du 15 juillet au 20août, la piscine est à ciel ouvert. Une notice d'utilisation sera affichée sur place. Les fêtes et repas ne sont pas autorisés sous la véranda. Nous vous remercions de bien vouloir signer la décharge de responsabilité ci-dessous.

Décharge de responsabilité

Il appartient à nos locataires de prendre toutes les précautions nécessaires lors de leur séjour à la Touche, en raison de l'existence d'une piscine sécurisée et d'une pièce d'eau. Les locataires reconnaissent dégager entièrement la responsabilité du propriétaire en cas d'accident survenant à eux-mêmes, leur famille ou leurs invités. Ils doivent assurer la surveillance des plus jeunes. Aucune indemnité ne pourra être réclamée par le ou les réservataires.

Nom/Prénom du titulaire du contrat :

Séjour au Logis de la Touche du au

Fait le/...../ 20....

(Lu et approuvé)

Signature :